



COMMISSION EUROPÉENNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 18 juin 2012

Stratégie numérique: le tableau de bord confirme la nécessité d'une réforme économique structurelle en Europe et de plus d'emplois dans les TIC, ainsi qu'une tendance lourde en faveur des services et technologies mobiles

La demande de numérique émanant des particuliers, des entreprises et des innovateurs en Europe est telle qu'elle devrait assurer à l'Union une croissance économique durable. Hélas, ce potentiel est sous-exploité du fait de l'insuffisance des moyens mis en œuvre pour déployer l'internet rapide, fournir du contenu en ligne, développer la recherche et disposer des compétences requises. Dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC), qui représente désormais 8 millions d'emplois et 6 % du PIB de l'UE, les tendances les plus marquantes sont une consommation accrue de données et une transition vers les technologies mobiles (comme les téléphones intelligents) et les services mobiles (comme l'internet 3G, la diffusion de musique en flux continu et le courrier électronique web).

M^{me} Neelie Kroes, vice-présidente de la Commission européenne, a déclaré à ce sujet: *«Les Européens sont friands de technologies numériques et souhaitent avoir un plus large choix, mais les pouvoirs publics et les entreprises ont du mal à suivre. Conserver des mentalités et des modèles d'entreprise du 20^e siècle nuit à l'économie européenne, ce qui est extrêmement regrettable.*

En investissant si peu, nous nous tirons une balle dans le pied et l'Europe risque de se faire écraser par la concurrence mondiale si elle s'endort sur ses lauriers.»

Les principales conclusions à tirer du tableau de bord de la stratégie numérique de la Commission européenne sont les suivantes:

Évolutions positives

- **Le haut débit couvre pratiquement toute l'Europe.** 95 % des Européens disposent d'une connexion à haut débit sur ligne fixe.
- **Particuliers et entreprises passent rapidement au mobile.** L'internet mobile a connu une croissance de 62 % et on compte 217 millions d'abonnés au haut débit mobile.
- **15 millions d'Européens se sont connectés pour la première fois à l'internet en 2011.** Aujourd'hui, 68 % des Européens ont une activité en ligne régulière et 170 millions de personnes utilisent les réseaux sociaux. Pour la première fois, le taux d'utilisation de l'internet dans les catégories sociales défavorisées a dépassé 50 %, mais un Européen sur quatre n'a encore jamais utilisé l'internet.
- **La Grèce, le Portugal et l'Irlande ont adopté l'administration en ligne pour maintenir des services publics de qualité.** En ce qui concerne la fourniture et l'utilisation des services administratifs en ligne, les plus fortes progressions ont eu lieu, excepté la République tchèque, dans des États connaissant des difficultés financières, ce qui montre combien l'administration en ligne peut contribuer au succès des réformes structurelles.

Sujets de préoccupation

La moitié de la population active européenne n'a pas les compétences requises en matière de TIC pour pouvoir changer d'emploi ou en trouver un. Si 43 % de la population de l'UE a des compétences moyennes ou supérieures en matière d'internet et peut, par exemple, utiliser l'internet pour passer un appel téléphonique ou créer une page web, près de la moitié de la population active doute que ses compétences informatiques et en matière d'internet soient suffisantes pour le marché du travail actuel et presque un quart n'a aucune compétence en matière de TIC. Aussi devient-il difficile de pourvoir les postes dans le secteur des TIC, dont le nombre s'élèvera à 700 000 d'ici à 2015.

Le commerce en ligne reste une activité nationale. Si 58 % des internautes dans l'UE ont recours au commerce en ligne, seulement un sur dix a fait un achat sur un site basé dans un autre État membre. À cet égard, les barrières linguistiques et les formalités administratives (livraison impossible ou complexité des droits de reproduction) constituent les problèmes majeurs.

L'utilisation du commerce électronique par les PME reste limitée. Dans leur majorité, les PME n'ont pas pris l'habitude d'acheter ou de vendre en ligne, ce qui limite leur potentiel d'exportation et de recettes.

L'Europe continue de perdre du terrain face à ses concurrents sur le plan des investissements dans le domaine de la recherche. Si la recherche publique a été épargnée par les mesures d'austérité, les dépenses sont loin d'atteindre les 6 % de croissance annuelle nécessaires pour doubler les investissements publics d'ici à 2020. Les investissements des entreprises privées sont en baisse. L'intensité en R&D du secteur européen des TIC est aujourd'hui inférieure de plus de moitié à celle du secteur des TIC américain.

Les entreprises de télécommunications continuent de soutirer aux consommateurs des frais d'itinérance excessifs. En 2011-2012, de nouvelles entreprises ont abandonné leurs pratiques tarifaires abusives en proposant des offres groupées ou des tarifs d'itinérance reflétant les tarifs nationaux. En moyenne, les consommateurs continuent néanmoins de payer leurs appels en itinérance trois fois et demie plus cher que leurs appels nationaux.

34 des 101 actions prévues dans la stratégie numérique ([IP/10/581](#), [MEMO/10/199](#) et [MEMO/10/200](#)) sont achevées. 52 sont en cours et 15 sont retardées ou risquent de l'être. L'état du marché des télécommunications de l'UE et la compétitivité numérique de l'Europe sont également analysés dans le cadre du tableau de bord de la stratégie numérique (voir le [MEMO/12/446](#)).

Contexte

La Commission européenne a pour mission d'instaurer un climat économique et un cadre réglementaire qui encouragent la concurrence et les investissements sur les marchés européens des technologies numériques.

Le tableau de bord 2012 de la stratégie numérique évalue les progrès réalisés en la matière au niveau européen et au niveau national, à l'aune des 78 actions de la stratégie numérique incombant à la Commission et des 23 actions relevant des États membres.

Des propositions réglementaires d'envergure ont été formulées à cette fin en 2011-2012. Parmi celles-ci :

- un **nouveau règlement sur l'itinérance** doit étendre le plafonnement des prix aux données et développer la concurrence;
- les ministres de l'UE ont conclu un accord préliminaire (voir [IP/12/583](#)) sur le **mécanisme pour l'interconnexion en Europe**, qui prévoit notamment un soutien de l'UE de plus de 7 milliards d'euros destiné à promouvoir les investissements privés dans les infrastructures à haut débit de nouvelle génération et à développer des services en ligne essentiels, tels que les marchés publics en ligne, la santé et les soins de santé en ligne, la justice en ligne et le portail [Europeana](#);
- au titre d'**Horizon 2020**, le prochain programme européen de financement de la recherche et de l'innovation, la Commission propose d'investir 80 milliards d'euros dans différents secteurs, dont le principal est celui des TIC;
- un règlement doit assurer l'**harmonisation des signatures électroniques** et d'autres services de confiance qui sont essentiels pour permettre les économies liées à la passation de marchés en ligne, ainsi que la reconnaissance mutuelle de l'identification électronique entre États membres de l'Union;
- un **plan d'action en faveur du commerce électronique** doit faciliter l'accès transfrontière aux produits et au contenu en ligne et, au final, résoudre les problèmes liés au paiement, à la livraison ainsi qu'à la protection et à l'information des consommateurs (voir [IP/12/10](#)).

M. Barroso a également appelé les États membres à désigner un «[champion du numérique](#)» qui aura un rôle de passeur et sensibilisera le public aux atouts de l'internet. M^{me} Neelie Kroes a quant à elle appelé les entreprises, le secteur éducatif et d'autres groupes à former une grande coalition en faveur des emplois dans le secteur des TIC, chargée notamment d'améliorer les possibilités de formation en informatique ([SPEECH/12/282](#)).

Les stratégies de l'Union en faveur de l'informatique dématérialisée et de la sécurité de l'internet seront présentées en 2012.

Pour de plus amples informations

[Tableau de bord de la stratégie numérique](#) (en anglais)

[Profils nationaux relatifs au tableau de bord](#) (en anglais): découvrez, pour chaque État membre de l'Union, les évolutions concernant le haut débit, l'utilisation de l'internet, l'administration en ligne, la législation relative aux télécommunications et la recherche.

[Site web de la stratégie numérique](#) (en anglais)

Site web de M^{me} Neelie Kroes (en anglais et néerlandais)

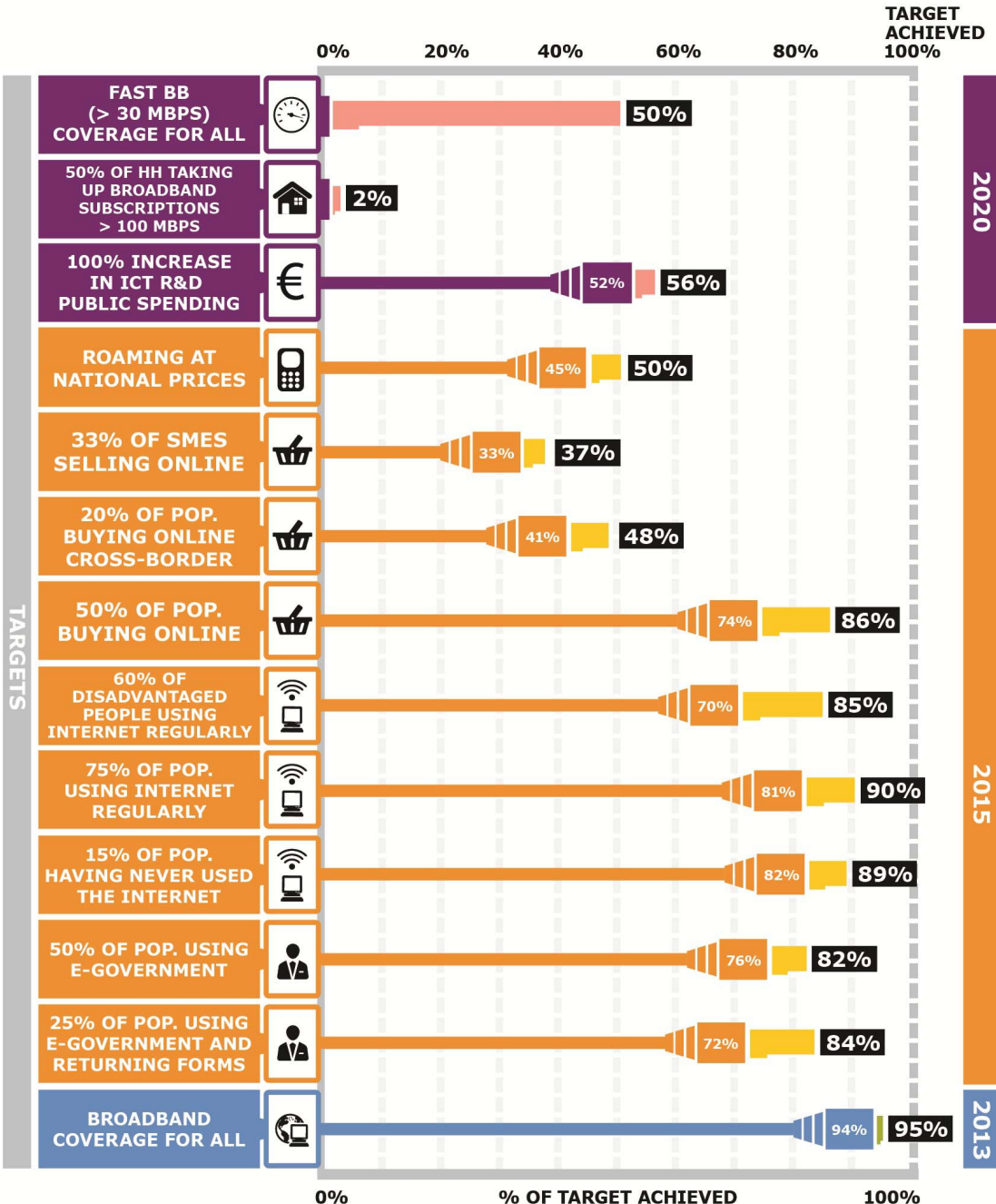
Pour suivre M^{me} Kroes sur [Twitter](#)

Contacts:

[Ryan Heath](#) (+32 2 296 17 16), Twitter: [@ECspokesRyan](#)

[Linda Cain](#) (+32 2 299 90 19)

DIGITAL AGENDA TARGETS

BB = BROADBAND POP = POPULATION HH = HOUSEHOLD 2009 2011

Source: European Commission, Digital Agenda Scoreboard 2012